

Montréal, 6 novembre 2015

6211-24-077

Madame Lynda Carrier  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Dépôt du document – Réponse à la question #2 soumise par le BAPE le 29 octobre 2015**

Madame,

Par la présente, je souhaite déposer la réponse à la question #2 du document DQ1 soumise par le BAPE le 29 octobre 2015 dernier.

**2. Veuillez produire un tableau résumant les retombées collectives du projet sous forme d'impôts et de taxes de ventes fédéraux et provinciaux.**

Le tableau suivant présente un estimé des retombées envisageables en fonction des paliers gouvernementaux et des phases du projet proposé.

Évaluation des retombées collectives du projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite					
Phase	Impôts		Taxes de Vente		Totaux
	Prov.	Féd.	Prov.	Féd.	
<i>Développement</i>	\$ 816,000	\$ 714,000	\$ 129,675	\$ 65,000	\$ 1,724,675
<i>Construction</i>	\$ 5,400,000	\$ 4,725,000	\$ 16,019,850	\$ 8,030,000	\$ 34,174,850
<i>Opération</i>	\$ 6,600,000	\$ 5,775,000	\$ 38,000,000	\$ 49,000,000	\$ 99,375,000
<i>Totaux</i>	\$ 12,816,000	\$ 11,214,000	\$ 54,149,525	\$ 57,095,000	\$ 135,274,525

Cette lettre vous est soumise en dix (10) copies et le fichier électronique vous a également été transmis à l'adresse suivante [lynda.carrier@bape.gouv.qc.ca](mailto:lynda.carrier@bape.gouv.qc.ca) le 6 novembre 2015.

En espérant le tout conforme aux attentes de la commission, je vous prie de recevoir, Madame, mes plus sincères salutations.


**Viviane Maraghi**

Directrice du développement, RES Canada  
Au nom de Parc éolien Mont Sainte-Marguerite S.E.C.